

CEREALES :

Reprise des observations CEREALES pour la campagne 2023-2024 : pensez à enregistrer vos parcelles sur Vigicultures. Adresse : <https://vigicultures.fr> ou sur l'application mobile : <https://m.vigicultures.fr>

COLZA :

Développement végétatif en cours.

Limaces : risque présent dans les parcelles en retard de croissance.

Altises : Vol en cours, continuer la surveillance.

Pucerons : présence – impact limité par l'évolution des stades et les résistances variétales.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver : OBSERVATIONS ET PIEGEAGES AVANT SEMIS.

1 parcelle de blé de variété Kws Extase est enregistrée en pré semis cette semaine dans l'Aisne.

LIMACES : afin d'évaluer le risque avant semis, les piégeages se réalisent dès l'interculture.

Rappel du protocole :

- ☞ Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50* 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appâts en dessous, face aluminium du piège visible.
- ☞ Enregistrer le nombre de limaces capturées / m² : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm); limaces noires adultes, jeunes (<1 cm); limaces autres adultes et jeunes (<=1cm).
- ☞ Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les ré humidifiant.

Dans les situations à risque, il est nécessaire de faire baisser les populations par un travail du sol (déchaumage et roulage par exemple) avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger.



*Limaces grises sous piège
(M. LHEUREUX CA80, archive 2022)*

PUCERONS ET CICADELLES :

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

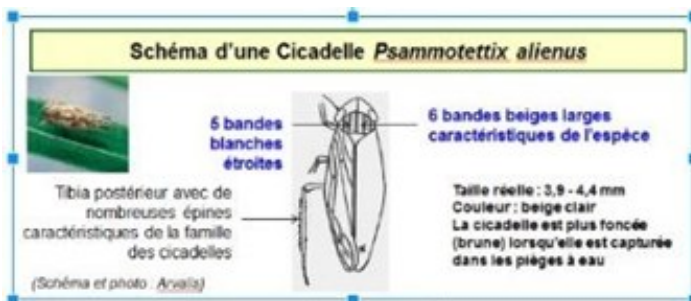
Rappel du protocole :

- Plaques chromatiques jaunes engluées format A4.
- Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle.
- Notation : 1 fois par semaine.

Cicadelles *Psammotettix alienus*

Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil indicatif de risque repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) à positionner dès le semis et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Puceron *Rhopalosiphum padi*

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.



Piège limace et plaque engluée
(M. LHEUREUX CA80, archive 2022)



Cicadelle *Psammotettix alienus*
(C. GAZET CA59/62 ; archive 2020)



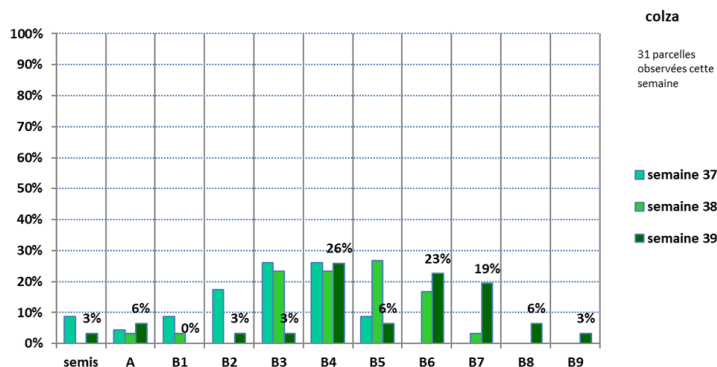
Puceron *Rhopalosiphum padi*
(M. LHEUREUX CA80, archive 2022)

Si vous avez besoin de matériel spécifique : plaques engluées, piège à limaces, merci de revenir vers l'équipe filière céréales.

Vous pouvez retrouver les protocoles d'observations, sur le site de vigicultures, en cliquant sur le bouton Aides / Protocoles en haut à droite de la page web.

COLZA

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



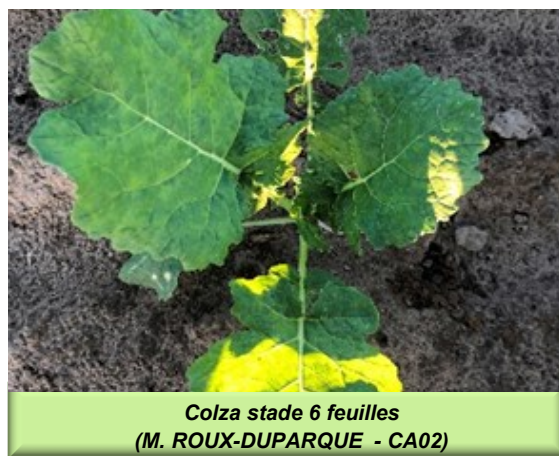
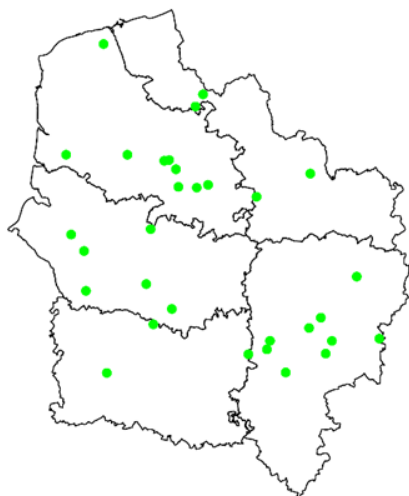
31 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades sont très étalés et se répartissent comme suit :

- ⇒ 12% sont encore à des stades inférieurs à B2 (2 feuilles vraies).
- ⇒ 29% aux stades B3-B4 (3 à 4 feuilles vraies).
- ⇒ 57% au stade B5 ou plus (5 feuilles vraies).

Les conditions sont actuellement favorables au développement des plantes et à la progression des stades.

41 % des parcelles sont au stade sensible pour les **limaces**, 12 % pour les **altises adultes** et 67 % pour les **pucerons**.

Parcelles BSV observées du 2023-09-19 au 2023-09-26



Limaces : risque présent dans les parcelles en retard de croissance.



Évaluation du risque

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m². Humidifiez-les, et en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.

Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, aucune capture n'est identifiée sur le réseau BSV.
- Des conditions météorologiques : les conditions sèches et très chaudes récentes ne sont pas favorables au risque limace.
- De la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf BSV Précédents).
- De la **présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

Les observations sur plante du réseau BSV montrent des surfaces foliaires détruites dans 8 parcelles, à raison de 2 à 20% des plantes atteintes.

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

Altises adultes : Vol en cours, continuer la surveillance.

Évaluation du risque :

Piégeage :

Des **altises des crucifères** ont été piégées dans 2 parcelles, avec de 8 et 10 individus dans la cuvette.

Des **altises d'hiver ou grosses altises** ont été piégées dans 21 parcelles, avec 2 à 40 individus dans la cuvette, et une moyenne de 8,4.

Les températures plus douces et la fin des conditions venteuses sont favorables à la présence des altises en parcelle.

Observations sur plantes :

- ⇒ 13 parcelles entre 10 et 100% de plantes avec morsures, et une moyenne de 42,4 %.
- ⇒ 10 parcelles entre 5 et 30% de la surface foliaire détruite, et une moyenne de 13 %.

Le seuil pour la surface foliaire détruite est atteint pour une parcelle. Trois parcelles dépassent le seuil indicatif de risque pour pourcentage de plantes avec morsures, mais ces dernières ont dépassé le stade de sensibilité.

Le seuil indicatif de risque n'est donc atteint pour aucune des parcelles.

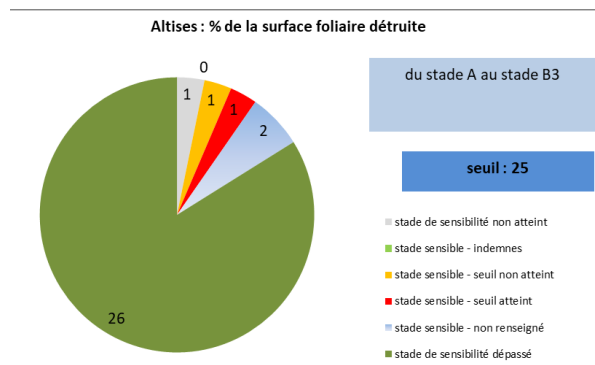
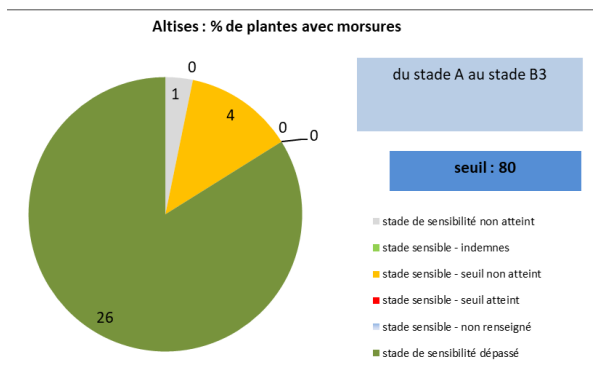
Même si la majorité des parcelles a dépassé le stade sensible, il faut rester vigilant sur les parcelles avec un retard de croissance.



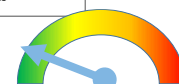
Colza stade 4 feuilles avec présence d'altises (stade de sensibilité dépassé) Philippe DUFOR

Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque



Pucerons : l'avancée des stades et les variétés résistantes limitent leur impact.



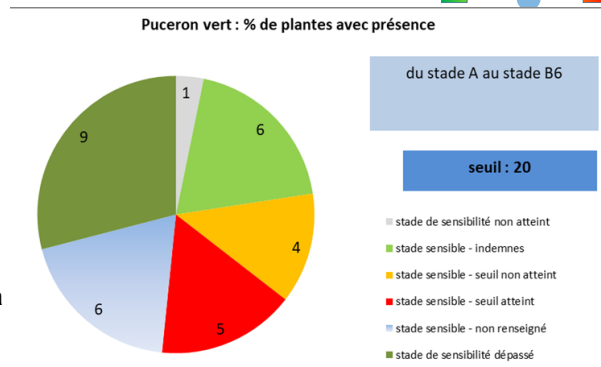
Des **pucerons verts** sont observés depuis 3 semaines.

Cette semaine, ils sont observés sur 12 parcelles du réseau à raison de 4 à 90% des plantes atteintes, et une moyenne de 38,3 %.

5 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque, l'avancée des stades limitant leur impact.

Leur présence précoce est liée aux conditions de températures élevées, favorables à leur développement.

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. **En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.**



Seuil indicatif de risque des pucerons :

20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Autres ravageurs

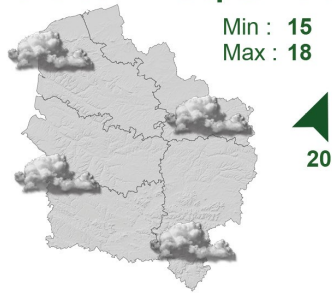
Des macules de **phoma** sont observées dans 3 parcelles. La résistance variétale est le seul moyen de lutte sur cette maladie.

Un **charançon du bourgeon terminal** est piégé dans une parcelle. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

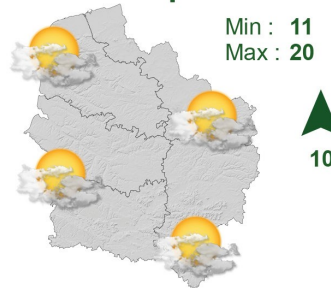
Des **tenthredes de la rave** sont observées dans 2 parcelles avec 2 et 10% de plantes avec présence de larves et 4 et 20% de surface foliaire détruite.

METEOROLOGIE

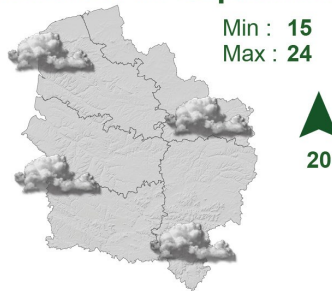
Mercredi 27 Septembre



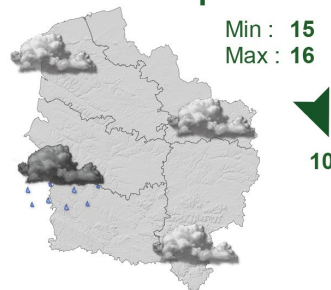
Jeudi 28 Septembre



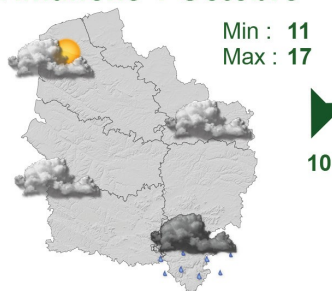
Vendredi 29 Septembre



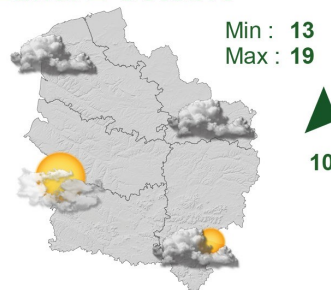
Samedi 30 Septembre



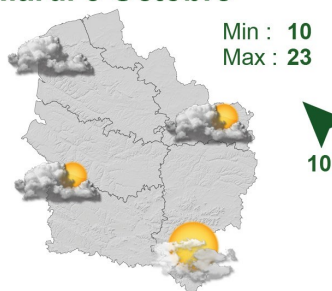
Dimanche 1 Octobre



Lundi 2 Octobre



Mardi 3 Octobre



Pour en Savoir +

Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wagoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yemovéo, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

